


VIAVOICE

MIEUX COMPRENDRE L'OPINION POUR AGIR



Etude quantitative sur les dépassements
d'honoraires





Sommaire

Note technique	3
Synthèse des enseignements	4
Résultats détaillés	6
1. Opinions sur la facturation des dépassements d'honoraires	7
2. Opinions sur la définition d'un dépassement d'honoraires abusif	8
3. Opinions sur le choix de l'agent chargé de mettre en œuvre les sanctions	9
4. Médecins et proximité	10
5. Opinions sur une solution alliant répartition sur le territoire et dépassements d'honoraires	11
6. Opinions sur des mesures visant à lutter contre les dépassements d'honoraires	12
7. Opinions sur les acteurs légitimes des négociations	13
8. Opinions sur les responsables de la réussite ou de l'échec de la lutte contre ces dépassements	14
9. Opinions sur la proposition des assureurs privés et des mutualistes	15
10. Opinions sur des critères d'évaluation	16



Note technique

Sondage réalisé par Viavoice pour le CISS.

Le terrain s'est déroulé du lundi 22 au mardi 23 octobre 2012.

Interviews réalisées par téléphone auprès d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de la personne de référence au sein du foyer, après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Principaux enseignements

Une majorité de Français ne trouve pas normal que les médecins puissent facturer des dépassements d'honoraires.

Ces dépassements seraient même jugés abusifs, quel que soit le niveau de dépassement pratiqué par le médecin, pour un tiers des Français.

Ces opinions s'intensifient sensiblement à mesure que l'on s'éloigne des agglomérations, mais demeurent plus mesurées auprès des CSP+.

Parallèlement, sur la question de la répartition géographique des médecins, près d'un tiers des sondés rencontre autant de difficultés à trouver un médecin spécialiste qu'un médecin ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires.

Il apparaît toutefois, que les difficultés à trouver un médecin spécialiste se rencontrent davantage en dehors des agglomérations (commune rurale 40%), tandis que les difficultés à trouver un médecin ne pratiquant pas les dépassements d'honoraires se rencontrent davantage en agglomération parisienne (34%).

Pour 68% des sondés, les difficultés liées à la répartition des médecins sur le territoire doivent être abordées conjointement à celles des dépassements d'honoraires.

L'opinion est partagée sur les mesures à envisager pour lutter contre les dépassements d'honoraires. Toutefois, pour près de trois français sur quatre, l'interdiction de facturer des dépassements d'honoraires pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 900€ par mois, apparaît comme une mesure à privilégier.

Sur ces questions de santé les touchant personnellement, les Français revendiquent une logique de concertation plutôt que de cantonner le débat aux experts. Une très large majorité de sondés (84%) estime en effet que les associations de malades et les usagers du système de santé devraient prendre part aux négociations portant sur l'encadrement des dépassements d'honoraires médicaux.



Si l'Assurance Maladie et les représentants des médecins sont considérés comme les principaux acteurs de la sanction contre les dépassements d'honoraires, le gouvernement (67%) et les syndicats de médecins (49%) apparaissent auprès des Français comme les acteurs centraux de la lutte contre les dépassements d'honoraires médicaux, devant l'Assurance Maladie et les complémentaires santé.

Pour une large part des sondés (61%), les complémentaires santé ne devraient pas s'impliquer davantage dans le remboursement des honoraires médicaux de base des médecins pour lutter contre les dépassements d'honoraires, car cela aurait pour effet d'augmenter le coût des complémentaires santé.

Toutefois, ils sont 32% à estimer que ce type d'implication permettrait à la Sécurité social de ne pas faire peser sur son budget les augmentations d'honoraires de base des médecins qui pourraient les inciter à une baisse de leurs dépassements d'honoraires.

La lutte contre les dépassements d'honoraires doit être considérée par le Gouvernement comme un élément important de l'appréciation de son action, car elle se situe pour 76% des Français, au même niveau que la préservation de notre système de santé solidaire (78%).



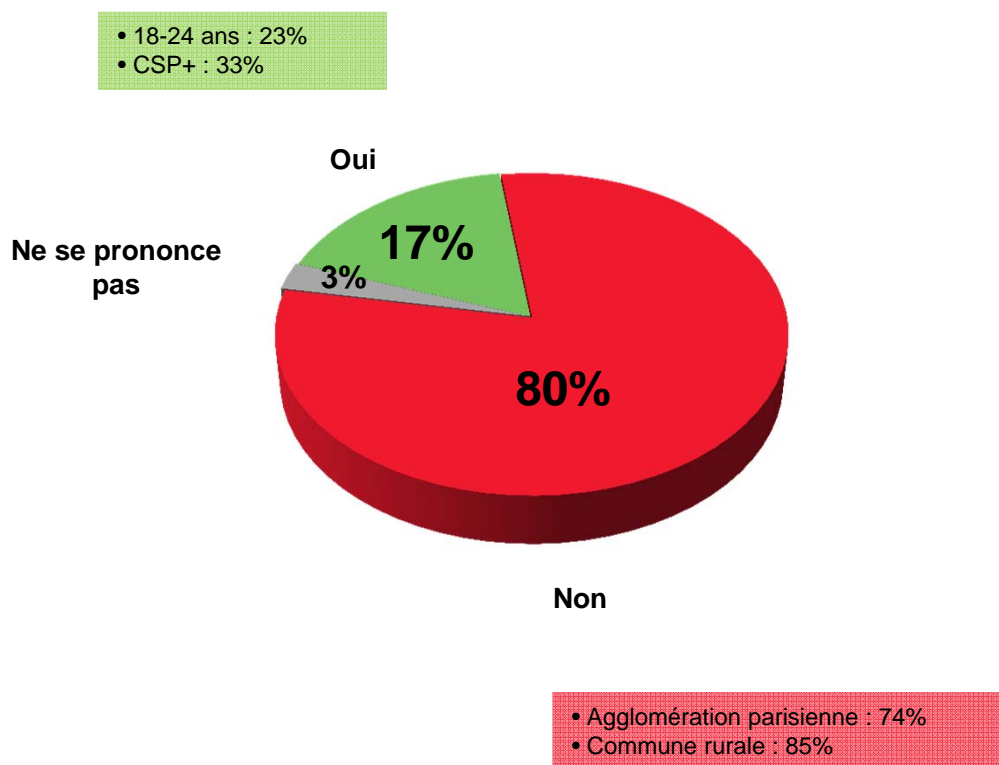
RESULTATS DÉTAILLÉS



1. Opinions sur la facturation des dépassements d'honoraires

Trouvez-vous normal que les médecins facturent des dépassements d'honoraires ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



80% de français ne jugent pas normal que les médecins facturent des dépassements d'honoraires.

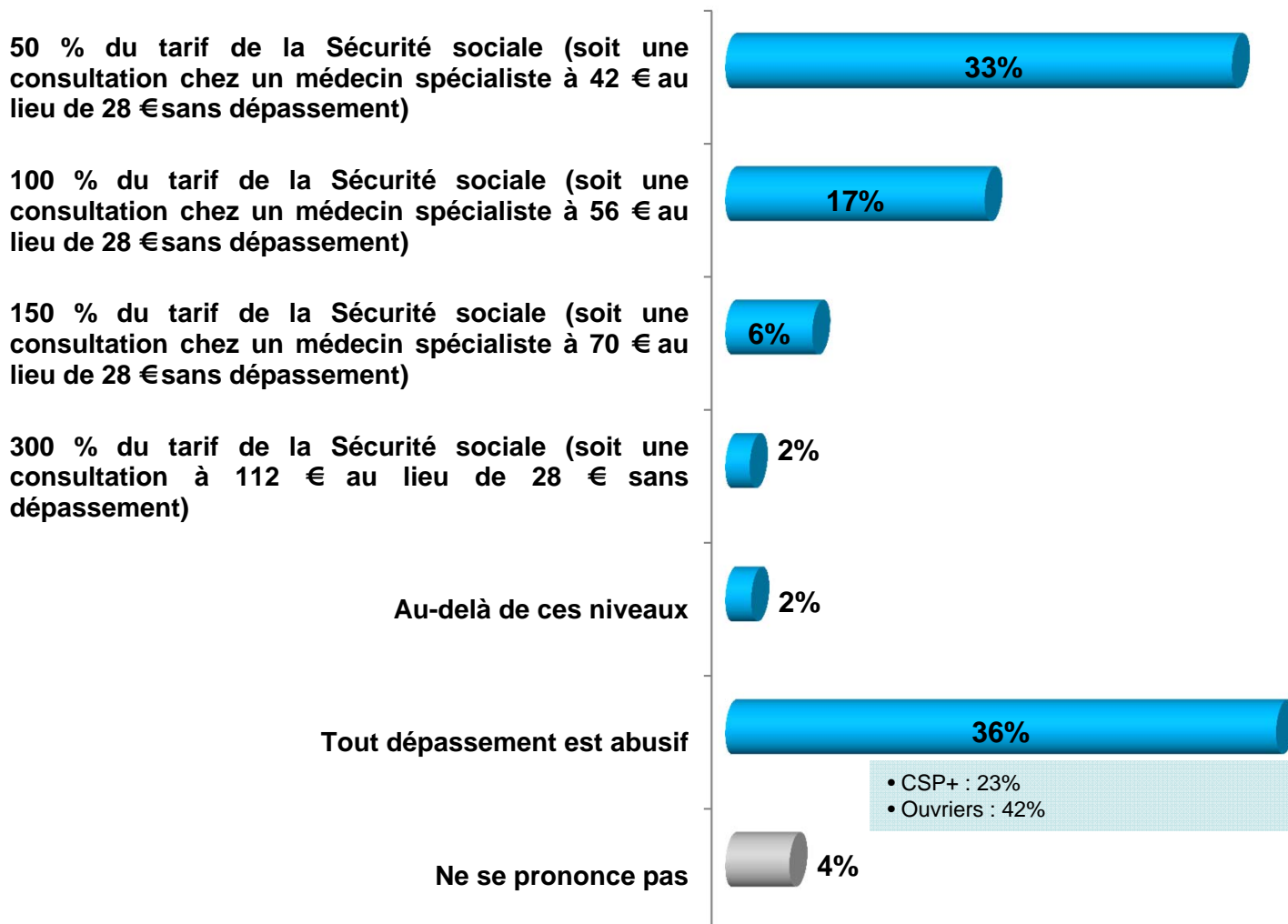
Cette opinion est plus relative auprès des CSP+ (33%) et des 18-24 ans (23%).



2. Opinions sur la définition d'un dépassement d'honoraires abusif

Dans le cas où les médecins réalisent des dépassements d'honoraires, à partir de quel niveau peut-on les qualifier d'abusifs ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



Un Français sur trois (33%) pense qu'un dépassement d'honoraires peut-être qualifié d'abusif à partir de 50% du tarif de la Sécurité sociale.

36% des sondés vont plus loin en estimant que tout dépassement d'honoraires est abusif.

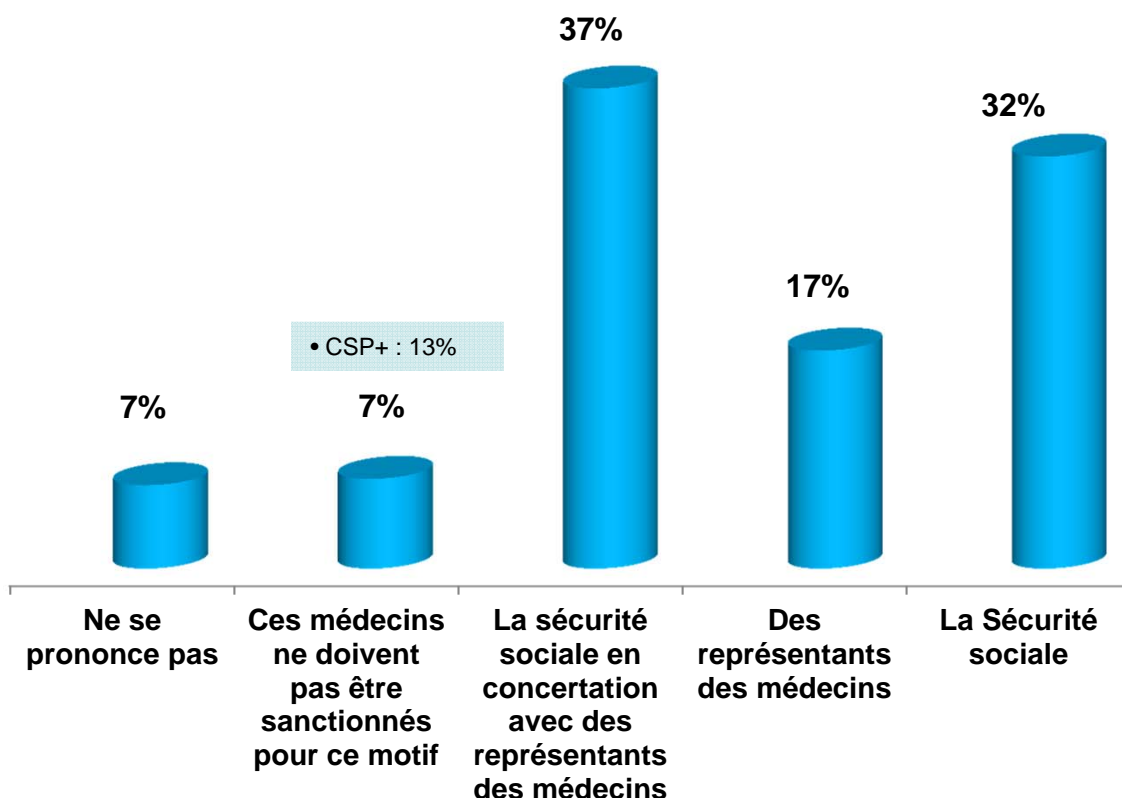
Cette opinion est plus prononcée auprès des ouvriers (42%) que des CSP+ (23%).



3. Opinions sur le choix de l'agent chargé de mettre en œuvre les sanctions

En cas de dépassements d'honoraires abusifs, qui doit selon vous sanctionner les médecins qui les pratiquent ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



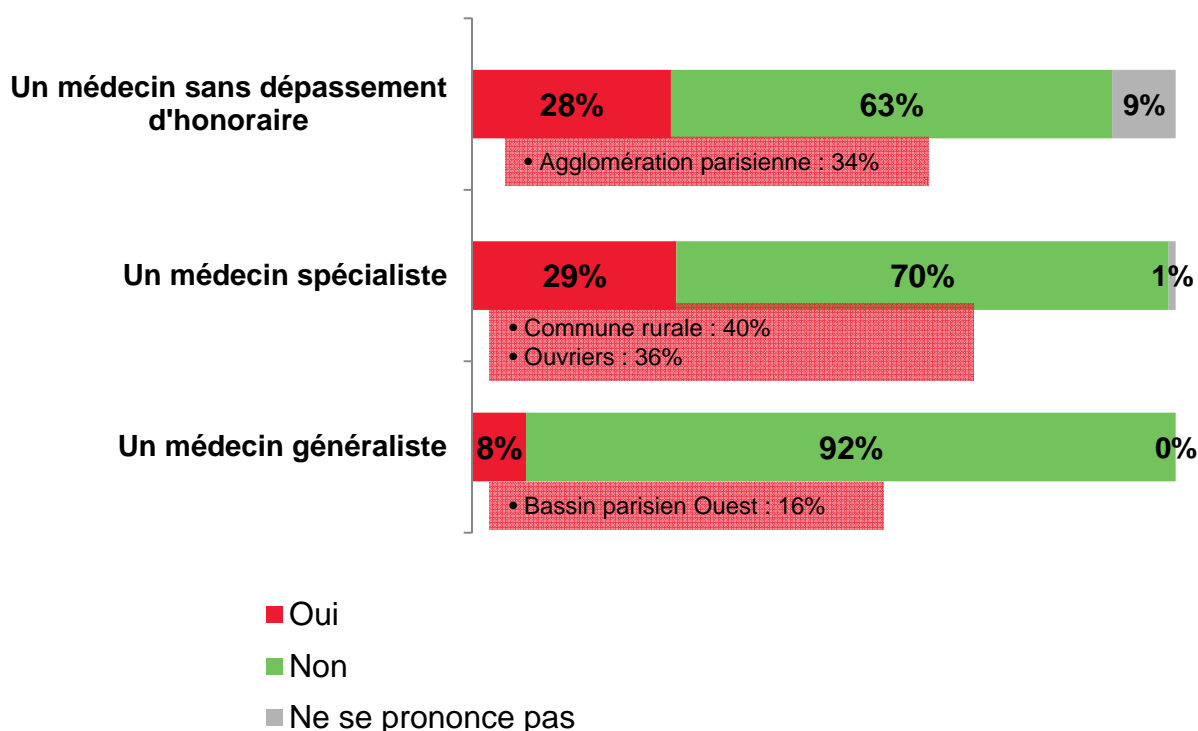
Une majorité de Français se montre favorable à une logique de concertation pour sanctionner les médecins en cas de dépassement d'honoraires considérés comme abusifs. Pour plus de deux Français sur trois (69%), il reviendrait à la Sécurité sociale d'appliquer des sanctions, seule (32%) ou en concertation avec des représentants des médecins (37%). Pour un Français sur deux (54%), les représentants des médecins devraient être impliqués dans l'application de ces sanctions.



4. Médecins et proximité

Avez-vous des difficultés pour trouver près de chez vous...

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



Les difficultés à trouver un médecin près de chez soi se focalisent davantage sur les médecins spécialistes ou sur les médecins ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires, que sur les médecins généralistes.

En effet, 29% des sondés rencontrent des difficultés à trouver un médecin spécialiste à proximité de leur domicile. Cette difficulté se rencontre principalement en dehors des agglomérations.

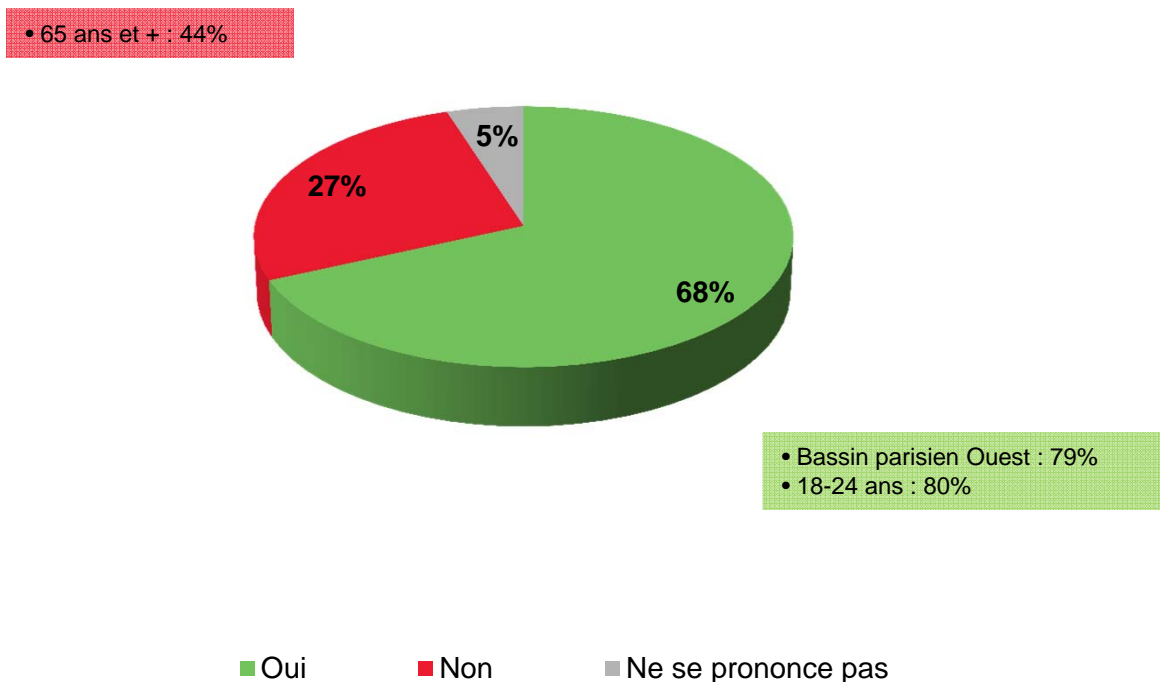
Ils sont presque autant (28%) à rencontrer des difficultés à trouver près de chez eux, un médecin ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires.



5. Opinions sur une solution alliant répartition sur le territoire et dépassements d'honoraires

Selon vous, ces difficultés souvent liées à la répartition des médecins sur le territoire devraient-elles être abordées conjointement à celles des dépassements d'honoraires ?

Base : ceux qui ont répondu au moins une fois oui en question 4 (460 personnes)



Une large majorité estime que ces deux thématiques devraient être traitées conjointement.



6. Opinions sur des mesures visant à lutter contre les dépassements d'honoraires

Les mesures suivantes vous paraissent-elles efficaces pour lutter contre les dépassements d'honoraires ?

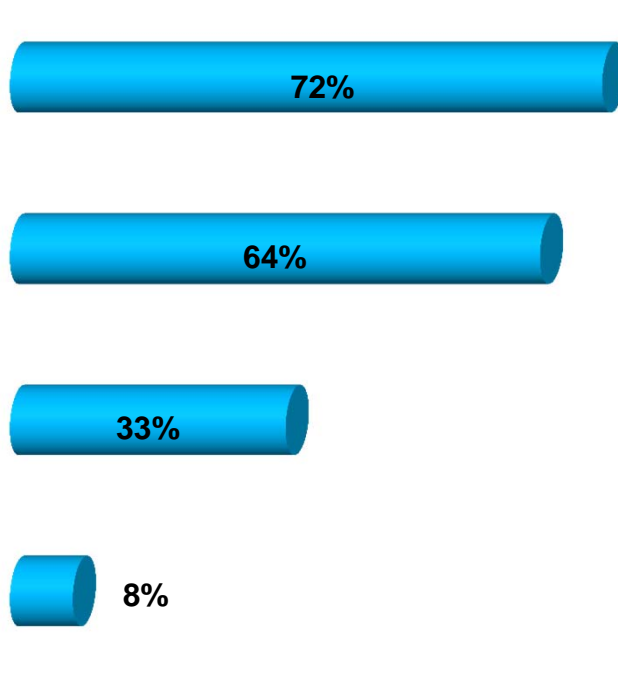
Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)

Interdire les dépassements d'honoraires pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 900 €/ mois (bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle ou de l'Aide à la complémentaire santé)...

Prévoir, dans les autres cas, que le montant des dépassements d'honoraires soit bloqué au niveau de ceux pratiqués actuellement

Maintenir un secteur 2 à honoraires libres pour les médecins qui souhaitent continuer à fixer librement le montant de leurs dépassements

Ne se prononce pas



* plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100

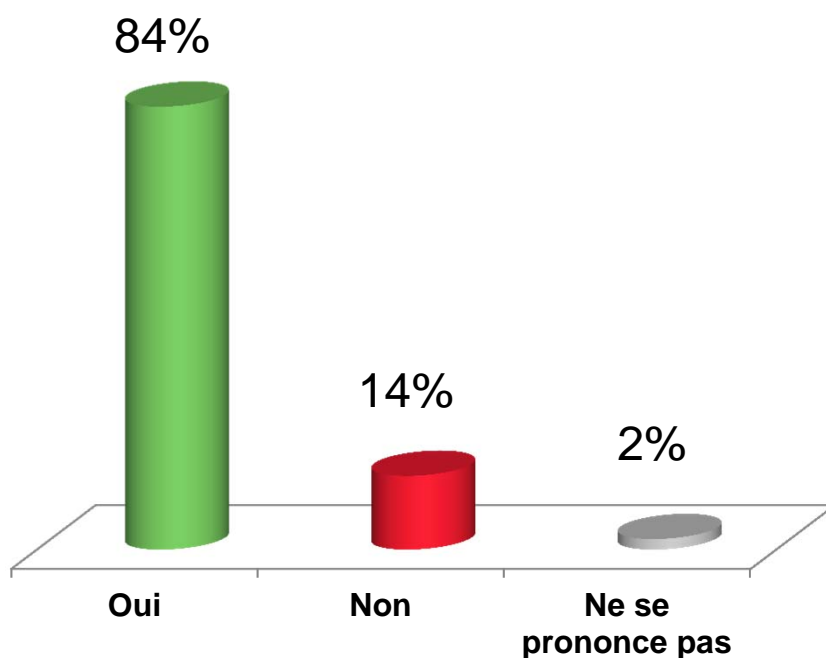
L'opinion est partagée sur les mesures envisagées pour lutter contre les dépassements d'honoraires.



7. Opinions sur les acteurs légitimes des négociations

D'après vous, les associations représentant les malades et les usagers du système de santé devraient-elles prendre part aux négociations portant sur l'encadrement des dépassements d'honoraires médicaux ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



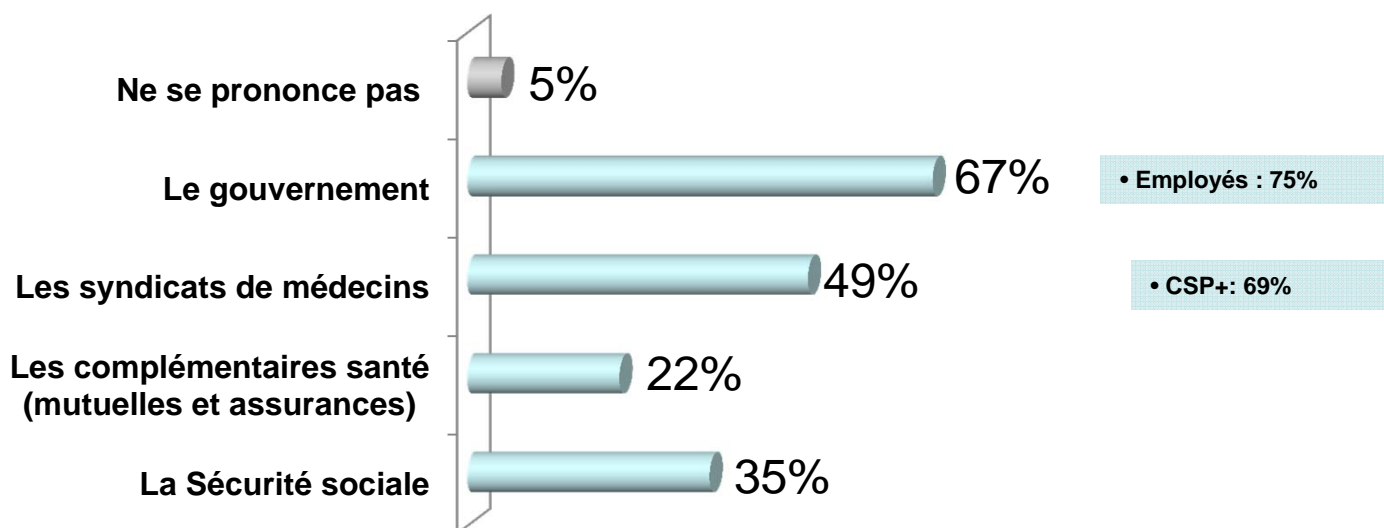
Les Français sont avant tout dans une logique de concertation. En effet, 84% des sondés estiment que les associations de malades et les usagers du système de santé devraient prendre part aux négociations portant sur l'encadrement des dépassements d'honoraires médicaux.



8. Opinions sur les responsables de la réussite ou de l'échec de la lutte contre ces dépassements

Qui tiendrez-vous pour responsable de la réussite ou de l'échec de la lutte contre les dépassements d'honoraires médicaux ? *

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



* plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100

Une responsabilité jugée partagée entre les différents acteurs aujourd'hui impliqués. Cependant, le gouvernement (67%) et les syndicats de médecins (49%) apparaîtraient comme les premiers responsables de la réussite ou de l'échec de la lutte contre les dépassements d'honoraires médicaux.

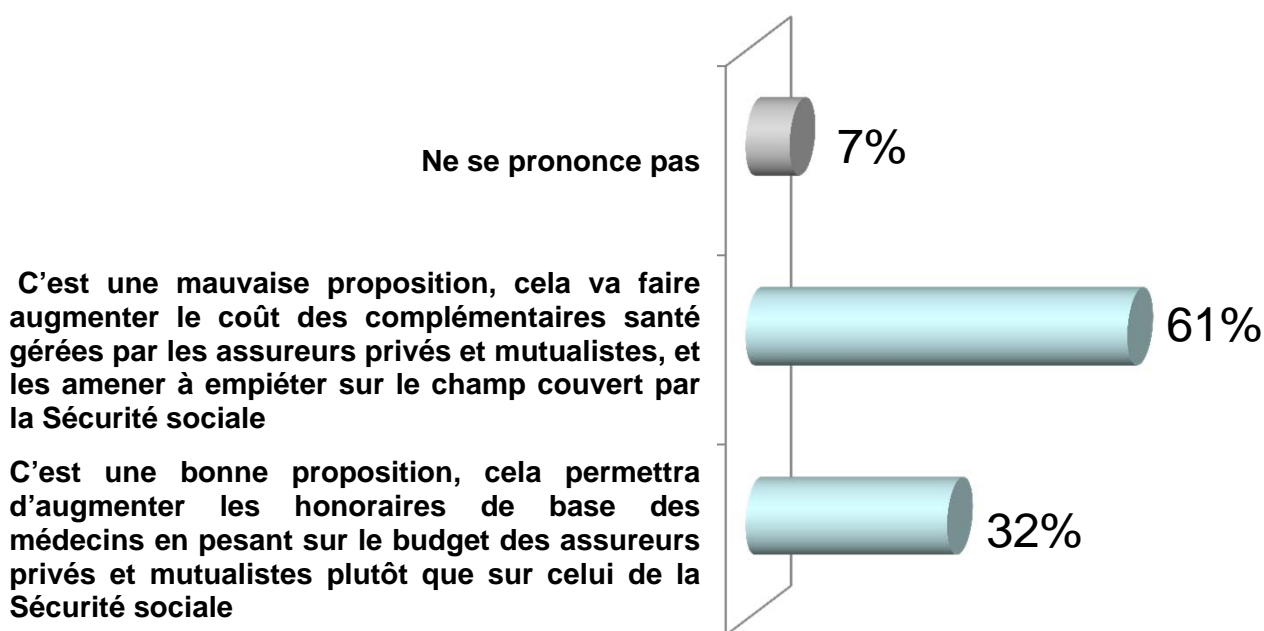


9. Opinions sur la proposition des assureurs privés et des mutualistes

Les assureurs privés et mutualistes ont proposé lors de ces négociations de prendre une place plus importante auprès de la Sécurité sociale dans le remboursement des honoraires médicaux de base des médecins pour les revaloriser, de façon à limiter l'augmentation des dépassements d'honoraires.

Diriez-vous que...

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



Pour une majorité de Français (61%), cette proposition risque d'augmenter le coût des complémentaires santé.

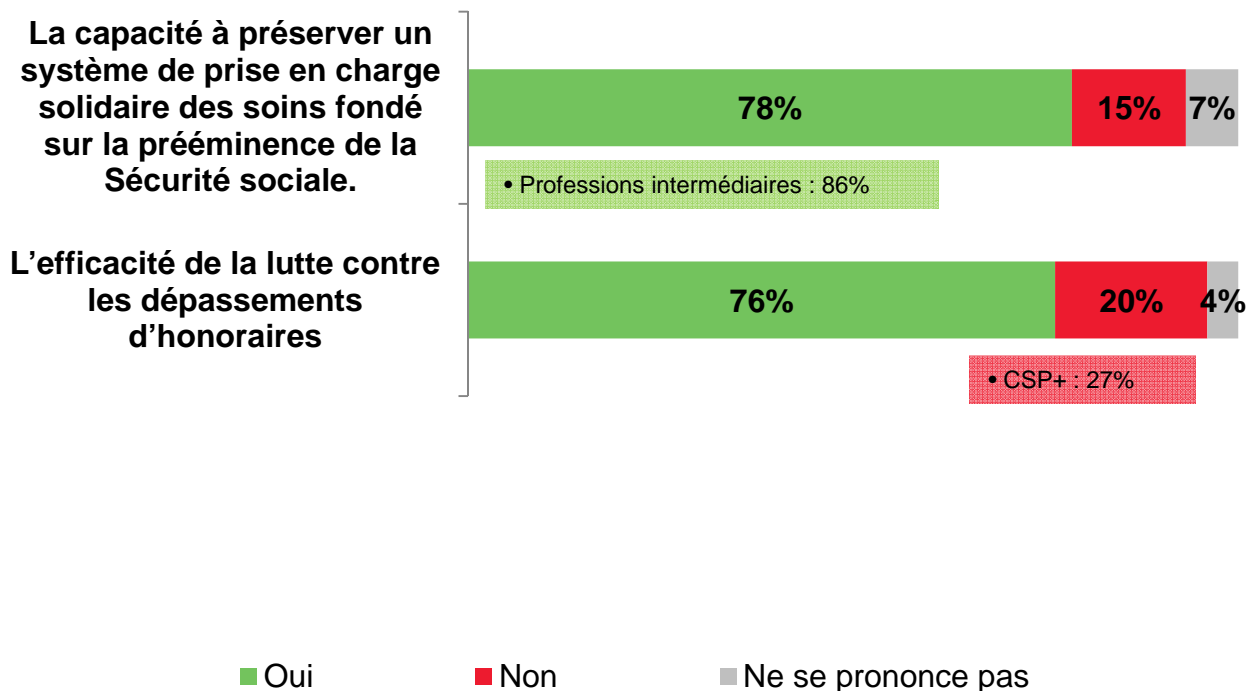
Toutefois, pour près d'un tiers des sondés (32%), elle permettrait de faire supporter une charge nouvelle aux complémentaires santé et non à l'Assurance Maladie.



10. Opinions sur des critères d'évaluation

Prendrez-vous en compte les critères suivants pour apprécier l'action du gouvernement ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1004 personnes)



Pour plus de trois Français sur quatre, la préservation d'un système de prise en charge fondé sur la prééminence de la Sécurité sociale (78%) et la lutte contre les dépassements d'honoraires (76%) sont des critères importants dans l'appréciation de l'action du gouvernement.

« La réalité ne pardonne pas qu'on la méprise. »
Joris-Karl Huysmans

VIA VOICE
MIEUX COMPRENDRE L'OPINION POUR AGIR

AV